

Dose pour adulte de vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche (dcaT) : Renseignements destinés aux adultes et aux personnes soignantes

Cette feuille de renseignements contient des renseignements de base destinés au public. Elle ne doit en aucun cas remplacer les conseils, diagnostics ou traitements médicaux. Il convient de toujours consulter un(e) professionnel(le) de la santé lorsqu'on a des inquiétudes au sujet de son état de santé ou avant de modifier son alimentation, son mode de vie ou un traitement.

Mises à jour

Depuis décembre 2014, l'Ontario a élargi la portée de son programme de vaccination pour adultes contre la coqueluche (toux coquelucheuse) financé par le secteur public pour inclure les personnes de 65 ans et plus, peu importe qu'elles aient ou non été vaccinées contre la coqueluche pendant leur adolescence.

Qu'est-ce que la coqueluche (toux coquelucheuse)?

La coqueluche est une maladie courante qui entraîne une toux prolongée. Cette toux coquelucheuse peut amener une personne à vomir ou à cesser de respirer pendant un bref instant. La toux peut durer des semaines et faire en sorte qu'il soit difficile de manger, de boire ou même de respirer. Elle peut toucher des personnes de tout âge, mais elle est particulièrement grave chez les nourrissons. Elle peut entraîner des complications graves, notamment une pneumonie, des dommages cérébraux et des crises d'épilepsie, surtout chez les bébés.

La coqueluche se propage très facilement d'une personne infectée aux autres par la toux ou les éternuements. Les personnes soignantes sont de plus en plus reconnues comme une source d'infection pour les nourrissons et les jeunes enfants dans les cas de coqueluche. Les adultes et les adolescents infectés peuvent transmettre la maladie aux nourrissons qui n'ont pas encore commencé ou terminé la série de vaccins contre la coqueluche. Ces nourrissons ne seront pas entièrement protégés contre la coqueluche et courent un risque plus important de complications graves.

Qu'est-ce que le tétanos (trismus)?

Le tétanos est une maladie grave qui peut se déclarer si de la saleté, portant le germe du tétanos, pénètre dans une coupure cutanée. Les germes du tétanos se trouvent partout, habituellement dans la terre, la poussière et le fumier. Cette maladie ne se propage pas d'une personne à l'autre. Le tétanos cause des crampes aux muscles du cou, des bras, des jambes et de l'estomac. Il peut également causer des contractions douloureuses des muscles (convulsions) qui peuvent être suffisamment graves pour fracturer les os. Même lorsqu'il est traité précocement, le tétanos s'avère mortel dans deux cas sur dix.

Qu'est-ce que la diphtérie?

La diphtérie est une maladie grave du nez, de la gorge et de la peau qui cause des maux de gorge, de la fièvre et des frissons. Elle peut également avoir des complications plus graves comme des problèmes respiratoires, une insuffisance cardiaque et des lésions nerveuses. Sur dix personnes atteintes de cette maladie, environ une personne en mourra. Elle se transmet le plus souvent d'une personne à l'autre par la toux et les éternuements. Grâce à une importante vaccination, il n'y a pas eu de cas de diphtérie en Ontario depuis 1995.

Qui est admissible à recevoir le vaccin financé par le secteur public?

Au Canada, il existe plusieurs vaccins contre la coqueluche, le tétanos et la diphtérie. Ainsi, en Ontario, un vaccin combiné qui protège contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite et l'*Haemophilus influenzae* de type b est financé par le secteur public pendant la première enfance, et le vaccin dcaT (qui protège contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche) est financé par le secteur public pendant l'adolescence et à l'âge adulte. Les personnes ont besoin de multiples doses de rappel pendant leur vie, en raison de la baisse de l'immunité au fil du temps. La présente feuille de renseignements porte principalement sur le vaccin dcaT offert à l'adolescence et à l'âge adulte.

Programme de vaccination systématique contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche pour les adolescents

En Ontario, les adolescents âgés de 14 à 16 ans sont admissibles au vaccin dcaT financé par le secteur public, et l'admissibilité se poursuit jusqu'à leur 18^e anniversaire. Dès l'année scolaire 2014-2015, les élèves de la 7^e année devront détenir une preuve d'immunisation par le vaccin dcaT ou une exemption valide pour fréquenter l'école en Ontario.

Programme de vaccination systématique contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche pour les adultes

En 2011, le programme de vaccination contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche pour les adolescents a été élargi pour inclure une dose unique de vaccin dcaT pour les adultes de 19 à 65 ans qui n'avaient pas reçu de vaccin dcaT à l'adolescence. Depuis décembre 2014, tous les adultes de 19 ans et plus, y compris les personnes de 65 ans et plus, sont admissibles à une dose unique du vaccin financée par le secteur public, peu importe qu'ils aient reçu ou non une dose de vaccin dcaT à l'adolescence. Cette dose pour adulte de vaccin anticoquelucheux remplace une des doses de rappel du vaccin dT, qui est administrée tous les 10 ans.

Les parents, les grands-parents ou les autres adultes du ménage en contact avec des nouveau-nés, des nourrissons et des jeunes enfants, ainsi que les travailleurs de la santé, sont considérés comme des groupes prioritaires à l'égard du vaccin dcaT.

Dans quelles circonstances le vaccin dcaT ne devrait-il pas être administré?

Les personnes qui ont des antécédents d'anaphylaxie après une dose antérieure d'un vaccin contre la diphtérie, le tétanos ou la coqueluche et les personnes qui ont une hypersensibilité immédiate ou anaphylactique connue à un constituant du vaccin ou de son contenant ne devraient pas recevoir le vaccin dcaT.

Quelles personnes devraient consulter leur fournisseur de soins de santé lorsqu'elles envisagent de recevoir le vaccin?

Les personnes qui :

- ont des antécédents de réaction allergique à tout composant et (ou) ingrédient du vaccin;
- ont des antécédents de réaction grave au point d'injection après avoir reçu une dose de vaccin contenant de l'anatoxine tétanique;
- ont un système immunitaire affaibli;
- sont atteintes d'un problème de coagulation ou qui prennent des médicaments qui éclaircissent le sang;
- ont des antécédents de problèmes cérébraux ou nerveux après un vaccin contre la diphtérie et (ou) le tétanos reçu dans le passé;
- ont des antécédents d'encéphalopathie de cause inconnue dans les sept jours suivant l'administration d'un vaccin contenant des composants du vaccin contre la coqueluche;
- ont des antécédents d'affections neurologiques progressives ou instables (p. ex., une épilepsie non maîtrisée);
- une infection grave assortie d'une fièvre supérieure à 40 °C (l'administration du vaccin dcaT devrait être reportée; on peut procéder à la vaccination si la personne souffre d'une infection mineure).

On devrait également prendre des précautions à l'égard des personnes qui :

- ont des antécédents de syndrome de Guillain-Barré (SGB) dans les six semaines suivant l'administration d'une dose de vaccin contre le tétanos (celles chez qui le SGB s'est manifesté après l'intervalle de six semaines peuvent être vaccinées);
- sont enceintes (toutes les femmes enceintes de plus de 26 semaines qui n'ont pas reçu une dose de vaccin contre la coqueluche à l'âge adulte devraient être encouragées à recevoir le vaccin dcaT).

Le vaccin dcaT est-il sûr et efficace?

Oui. Le vaccin dcaT est très sûr et efficace. L'innocuité des vaccins est l'une des priorités du ministère. Tous les vaccins financés par le secteur public sont mis à l'essai en vue de s'assurer qu'ils sont sûrs et efficaces. L'innocuité des vaccins est continuellement surveillée par la santé publique.

La plupart des personnes n'auront aucun effet secondaire attribuable au vaccin dcaT; toutefois, lorsque des effets secondaires surviennent, ils sont souvent bénins et ne durent que quelques jours après l'injection. Les effets secondaires les plus courants sont une douleur au point d'injection. D'autres effets secondaires peuvent comprendre de la douleur, une rougeur et de l'enflure au point d'injection, un mal de tête, de la fatigue, de la fièvre et (ou) des frissons. Il est très rare que des réactions allergiques ou d'autres réactions graves se produisent.

Veillez signaler les effets secondaires ou les réactions graves à un vaccin à votre fournisseur de soins de santé ou au [bureau de santé publique](#) de votre région. Il est conseillé de toujours discuter avec son fournisseur de soins de santé des bienfaits et des risques associés à tout vaccin.

Dans quelles circonstances devrais-je communiquer avec mon fournisseur de soins de santé?

Communiquez avec votre fournisseur de soins de santé ou rendez-vous au service des urgences le plus proche si l'une ou l'autre des réactions suivantes se présentent dans les trois jours suivant la vaccination :

- urticaire;
- enflure du visage ou de la bouche;
- difficulté à respirer;
- teint très pâle et forte somnolence;
- forte fièvre (plus de 40 °C);
- convulsions ou crises d'épilepsie;
- autres symptômes graves (p. ex., paresthésie).

Avec qui devrais-je communiquer si j'ai d'autres questions concernant le vaccin dcaT?

Consultez votre fournisseur de soins de santé ou communiquez avec le bureau de santé publique de votre région pour obtenir plus de renseignements.

Votre fiche d'immunisation

Après avoir reçu un vaccin, veillez à ce que votre fiche d'immunisation personnelle (c.-à-d. la « fiche jaune ») soit mise à jour. Gardez-la en lieu sûr!

Pour plus de renseignements

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements à l'adresse suivante :

- Bureau de santé publique de votre région : www.health.gov.on.ca/fr/common/system/services/phu/locations.aspx.
- Vous pouvez obtenir des renseignements sur l'immunisation à l'adresse suivante : www.ontario.ca/vaccins.